

Image not found or type unknown



## Paiement eau et electricite

Par **Bearn**, le **15/10/2019** à **18:14**

Bonjour.

Ma mère a gardé l'usufruit de la maison qui me revient.

Qui doit payer l'eau et l'électricité sachant que pour le moment elle y habite. ? Par la suite, cela ne sera qu'une maison de vacances pour moi. Est ce que ces dépenses seront pour moi par la suite ?

Merci.